

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 À 19H30, AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, SITUÉ AU 85, RUE D'OXFORD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance sont présents : mesdames les conseillères/messieurs les conseillers Carl Hurtubise, Sylvain Morin, Marc Girard Alleyn, Alexandre Turcotte, Natacha Thibault formant quorum sous la présidence de madame Mélanie Villeneuve, Mairesse.

Autre(s) présence(s) : la directrice générale et assistante greffière, madame Christine Ménard et la chef de division finances et trésorière, madame Marie-Pierre Labbé..

Absence(s) : Madame la conseillère Isabelle Minier

Après vérification du quorum, madame Mélanie Villeneuve, Mairesse déclare la séance ordinaire du 17 décembre 2025 ouverte.

**RÉSOLUTION
2025-12-476**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 19h31.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par madame la conseillère Natacha Thibault :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présentée.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. **Première période de questions**
3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**
4. **Avis de motion**
5. **Règlementation**
6. **Administration générale**
7. **Finances**
 - 7.1 Adoption du budget municipal pour l'année 2026
8. **Développement et mise en valeur du territoire**
9. **Travaux publics**
10. **Famille, culture et loisir**
11. **Environnement**
12. **Sécurité aux citoyens**
13. **Affaires nouvelles**
14. **Deuxième période de questions**
15. **Levée de la séance**

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la première période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

RÉSOLUTION 2025-12-477

ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville pour l'année financière 2026 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend leurs donner;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

D'ADOPTER le budget de fonctionnement de la Ville pour l'exercice financier 2025, prévoyant ce qui suit :

Revenus : 20 217 782 \$

Charges : 18 275 726 \$

Éléments de conciliation à des fins fiscales : 1 942 056 \$

QUE le budget de l'année 2026 soit publié ou distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la deuxième période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

RÉSOLUTION 2025-12-478

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte :

QUE la présente séance soit et est levée à 19h52.

Mélanie Villeneuve, Mairesse

Christine Ménard, assistante-greffière